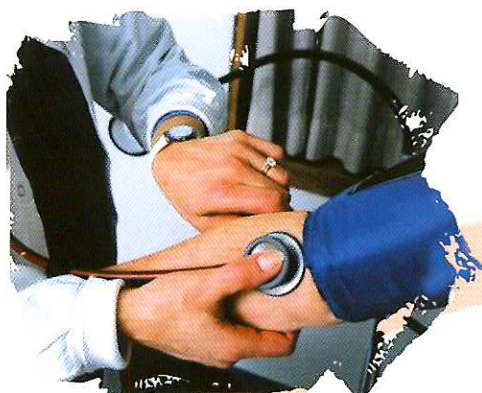


# MAISON MÉDICALE DE GARDE DE LA SAINTE BAUME

## PERMANENCE DES SOINS

en dehors des heures d'ouvertures des cabinets médicaux,  
tous les jours de l'année :



### DU LUNDI AU VENDREDI

20h à 00h

### LE SAMEDI

14h à 19h30

20h30 à 00h

### DIMANCHE ET FÉRIÉS

8h30 à 12h30

14h à 19h30

20h30 à 00h



## SAINT-MAXIMIN

Chemin du Moulin (à côté de la caserne des pompiers)

Association pour la **P**ermanence des **S**oins du **N**ord **O**uest **V**arois

# MAISON MÉDICALE DE GARDE DE LA SAINTE BAUME

## COMMUNES CONCERNÉES :

Artigues, Barjols, Bras, Brue-Auriac, Chateaufort, Esparron, Fox-Amphoux, Ginasservis, Mazaugues, Montmeyan, Nans les Pins, Ollières, Plan d'Aups, Ponteves, Pourcieux, Pourrières, Rians, Rougiers, Saint-Julien, Saint-Martin, Saint-Maximin, Saint-Zacharie, Seillons, Tavernes, Tourves, Varages, La Verdrière.

## FONCTIONNEMENT :

Les consultations sont assurées par les médecins généralistes volontaires installés sur votre territoire. Elles incluent tous les soins de premiers recours ainsi que les actes techniques de base (électrocardiogramme, sutures cutanées, pansements, gestions des urgences,...)

Chaque médecin exerçant en secteur conventionné, les soins sont remboursés par l'Assurance Maladie.

APPELEZ LE CENTRE



au moindre doute, un médecin  
régulateur vous orientera au mieux  
en fonction de votre état de santé.

## HORAIRES :

Du Lundi au Vendredi de 20h à 24h

Le Samedi de 14h à 19h30 et de 20h30 à 24h

Dimanche et jours fériés de 8h30 à 12h30, de 14h à 19h30 et de 20h30 à 24h

## LIEU :

Chemin du moulin, à côté de la caserne des pompiers de Saint-Maximin

## UN SERVICE FINANÇÉ PAR :

Communautés de communes : Sainte-baume ; Mont Aurélien ; Provence d'Argens sur Verdon ; Verdon Mont Major

Communes : Mazaugues ; Saint-Zacharie ; Tourves

APSNOV, Association pour la Permanence des soins du Nord Ouest Varois